LE PROCESSUS DE **CERTIFICATION EN PRATIQUE**



1	Engagement dans la procédure de certification	INITIALEMENT	ANNUELLEMENT		
		Engagement ES	Intégration des des bases	données issues nationales HAS	Validation de la mise à jour des données de l'établissement ES
	Évaluations	ENTRE 2 VISITES			
		Évaluation(s) interne(s) ES			
2		L'ANNÉE DE LA VISITE			
		Échanges préparatoires en continu HAS <-> ES HAS-ES	Communication de l'équipe d'experts 3 mois avant la visite HAS Visite		Visite HAS
3	Décisions	Transmission du rapport de visite à l'ES 15 jours après la visite HAS	Transmission des observations 1 mois après réception du rapport		Décision de certification Après observations CCES
	Publication	Notification et diffusion de la décision et du rapport HAS		Possibilité de formuler un RG 2 mois après réception de la décision	
4	et diffusion des résultats	CERTIFIÉ Avec ou sans mention	CERTIFICATION SOUS CONDITIONS NON CERTIFICATION		NON CERTIFIÉ
		Nouvelle visite sous 4 ans	Visite reprogrammée entre 6 et 12 mois		Visite reprogrammée dans les 12 à 24 mois